# FIHIB CU 50 W - 8053
# FIHIB CU 45 I - 8054

## Inhibiteurs de corrosion

*** Désactivateur de cuivre**
*** Inhibiteur de corrosion pour :**
**cuivre et alliages, argent, aluminium, zinc.**

**FIHIB CU est un inhibiteur de corrosion pour le cuivre et ses alliages, il agit également comme un synergiste vis à vis des inhibiteurs pour les autres métaux. Dans certaines conditions il protège aussi l'acier, la fonte grise, le cadmium et les alliages de nickel.**

* Donne une barrière polymérique contre la corrosion.
* Atténue l'effet corrodant des ions cuivre sur différents métaux plus communs tels que l'aluminium et le fer, cet effet pouvant provoquer une corrosion perforante.
* Efficace à petites concentrations.
* Présentation aqueuse facilement mélangée aux autres liquides à base d'eau ou en milieu alcoolique pour les milieux organiques..
* Inhibe le stress, corrosion, crack du bronze.
* Excellente tenue thermique avec une haute stabilité à la chaleur et à l'oxydation.
* C'est un inhibiteur cathodique qui diminue la réaction avec l'oxygène.
* Réagit avec le l'oxyde de cuivre en donnant un complexe polymérique insoluble et très résistant. Ce complexe donne une couche polymérique, ou film, sur la surface du cuivre, et d'épaisseur moléculaire, il forme une barrière mécanique et électrochimique contre les attaques corrosives. Ce film ne peut pas être facilement éliminé.
* Complexe le cuivre en solution en prévenant la corrosion galvanique des autres métaux.
* Compatible avec les autres inhibiteurs de corrosion et antitartres.
* Bonne protection de l'aluminium dans les systèmes ou l'aluminium est utilisé en présence de cuivre ou de ses alliages.
* S'utilise aussi bien en milieu acide ou alcalin, il est stable aussi bien dans les milieux neutres que dans les acides forts et les bases. L'efficacité optimale est obtenue entre pH 2 à 10.
* Le film protecteur formé sur le cuivre est très mince, lisse, incolore et non poisseux, de sorte que l'aspect initial reste inchangé.
* Absorbé chimiquement sur le métal, et donc lié de façon très solide, une protection de longue durée est effectuée.
* Dans les fluides de coupe il protège contre l'action de corrosion du soufre actif.
* Dans les lubrifiants il protège contre le vieillissement des huiles

**Dec 2006**


**FRANCE INDUSTRIE sa**
**Société anonyme au capital de 200.000 Euros**
**Zone Industrielle - 28800 - BONNEVAL - FRANCE**
**Tel : 33(0)237.472.624 - Fax : 33(0)237.962.347**
**Internet : www. france-industrie.com**

## APPLICATIONS :

- Protection des tubes cuivre-nickel dans les échangeurs thermiques.
- Remplacement des chromates.
- Systèmes de refroidissement.
- Air conditionné.
- fluides de coupe et hydrauliques, antigel pour automobile.

## MODE D'EMPLOI

| | | |
|---|---|---|
| - Eaux de refroidissement & circuits de chaudières | | 0.02 - 0.05 % |
| - Systèmes déjà corrodés | | 0.06 - 0.15 % |
| - Antigel | | 0.20 - 0.35 % (sur l'antigel) |
| - Fluides hydrauliques | | 0.20 - 0.35 % |
| - Fluides de coupe | | 0.15 - 0.25 % (volume total) |
| | ou | 0.50 - 5.00 %(sur le concentré) |
| - Détergents pour métaux | | 2.00 - 4.00 % (sur le détergent) |
| - Traitement direct des surfaces | | 0.50 - 2.00 % |
| - Fuels | | 10 - 20 ppm |
| - Lubrifiants | | jusqu'à 5.00 % |

| **FIHIB** | **CU 50 W** | **FIHIB CU 45 I** |
|---|---|---|
| **Code** | **8053** | **8054** |
| Aspect | <----------Liquide----------> | |
| Solubilité | Eau | Milieux organiques |
| Point d'éclair | sans | 12°c - (Isopropanol) |
| Réaction | Alcaline | Neutre |
| Sécurité | Consulter la FDS | |

**garanties :** Les indications mentionnées sur nos fiches techniques sont le résultat d'essais objectifs communiqués par nos laboratoires à titre d'information. Elles ne sauraient cependant constituer une garantie ni engagement de notre part. La manipulation et la mise en oeuvre de notre produit échappant à notre contrôle, il importe à l'utilisateur de s'assurer par des essais préalables que celui-ci convient parfaitement tant qu'à l'usage auquel il le destine, tant qu'à la résistance ou à la sensibilité des supports sur lesquels il est appliqué. Par conséquent, notre responsabilité ne saurait être engagée dans le cas de dommages ou de dégâts. Notre garantie ne saurait excéder le remplacement d'un produit reconnu défectueux dans un délai d'une année après sa livraison.

**Produit à usage professionnel**